

Les missions

Formation infirmière(e)

L'institut forme chaque année une promotion de 60 étudiants sur 3 ans (soit environ 150 étudiants) par année universitaire.

Cette formation professionnelle est basée sur une alternance avec 50 % de cours théoriques et 50 % de stage.

Elle est certifiée par un diplôme d'Etat conjugué au grade de licence grâce à un partenariat avec l'Université de Limoges.

Formation Aide-soignant (e)

- Cursus complet

Débutant en janvier sur 41 semaines, la formation aide-soignante répond aux besoins de la population

Chaque promotion est de 30 élèves. Elle est basée sur une alternance entre apports théoriques et stages

- Cursus partiel

Cette formation s'adresse à un public engagé dans une VAE et aux personnes titulaires de diplômes tels que DEA, Titre Professionnel et d'assistant de vie aux familles DEAVS, AP. 20 places sont ouvertes

Formation Continue

- Préparation aux concours,
- Tutorat,
- Mise à niveau AS en exercice,
- Assistant de soins en gériatrie.

Notre philosophie

La formation s'appuie sur des valeurs humanistes visant l'épanouissement professionnel de la personne en formation. Nous invitons l'étudiant à intégrer son processus d'apprentissage et à développer le sens de la responsabilité à travers une posture réflexive

Quelques informations sur l'IFSI

L'institut de formation d'Ussel se situe au sein du Centre Hospitalier de Haute-Corrèze, lui-même situé en centre-ville

L'IFSI n'a pas d'internat, mais de nombreuses locations sont accessibles en ville à des prix raisonnables.

Les repas

- Soit au self de l'hôpital à un prix raisonnable (1 € pour les étudiants boursiers)
- Soit possibilité d'apporter son repas pour le prendre sur place.

Les locaux sont agréables et permettent aux étudiants de travailler en petits groupes.

Le nombre d'étudiants par promotion : 60 environ, favorise un accompagnement de proximité aussi bien en stage qu'à l'institut.

Les stages

- 1 stage chaque semestre d'une durée variable selon le niveau de formation
- Au sein des hôpitaux ou établissements sanitaires et sociaux proche de l'IFSI ou du domicile de l'étudiant dès lors que des places sont disponibles
- En 3^{ème} année : possibilité de réaliser un stage à l'étranger (ERASMUS + et/ou mobilité internationale)

**La taxe
d'apprentissage**

Institut de formation en soins infirmiers

IFSI D'USSEL



CONTACTS

2 Avenue du Docteur Roullet
19208 USSEL Cedex
05 55 96 40 23
ifsi@ch-ussel.fr

Directrice Florence GIRARD



La taxe d'apprentissage, c'est quoi?

Elle contribue à la modernisation des outils pédagogiques mis à la disposition du public formé à l'Institut de formation.

Elle permet notamment :

- d'acquérir du mobilier pour les différentes salles de cours,
- de développer l'acquisition des outils numériques,
- de renforcer le matériel nécessaire à la simulation santé,

A qui s'adresse-t-elle ?

A toutes les entreprises.

Chaque année, elles peuvent affecter leur contribution à la collectivité de leur choix.

Comment sont t'elles informées ?

Chaque année, un courrier par voie postale est envoyé.

Principe de versement

A quelle période ?

Via la DSN
à partir d'avril 2026

Comment ?

Désignation des établissements
bénéficiaires sur la plateforme
SOLTEA via Net-entreprises

Le versement

Se connecter à la plateforme

SOLTEA

A partir du 20 mai



**Trouver notre établissement
avec des mots clés**

Raison sociale : Institut de formation
en soins infirmiers

Référence UAI : 0190764 C

Numéro Siret : 2 619 275 03 000 35